

LES GARDES-NATURE DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne SONT AU COMPLET POUR DÉBUTER LA SAISON

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Montlosier, le 10 juin 2024

Englobant la Chaîne des puys, le Sancy, le Cézallier, l'Artense et les Monts du Cantal, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne offre une multitude de sites naturels attractifs et plusieurs hauts-lieux du tourisme en Auvergne. Afin d'informer les visiteurs sur le terrain des bonnes pratiques à adopter en balade, le Parc renforce pour chaque saison estivale son équipe de gardes-nature. 12 gardes saisonniers viennent d'arriver, prêts à assurer leurs missions, plus variées qu'on ne peut l'imaginer.

Toute l'année, des gardes-nature œuvrent à la préservation des sites naturels du Parc. Le territoire est vaste -le plus grand des Parc naturels régionaux français- mais certains sites à la fois très visités et fragiles nécessitent davantage de présence sur le terrain. Au début de la saison, l'équipe de gardes est renforcée pour répondre aux besoins du territoire et à l'augmentation de la fréquentation : en plus des quatre gardes permanents affectés à la Chaîne des Puys, deux nouveaux postes ont été créés à l'année, un dédié aux Monts du Cantal, l'autre sur les régions naturelles des Monts Dore, du Cézallier et de l'Artense. 12 gardes saisonniers viennent renforcer cette équipe de permanents entre avril et septembre, dont 5 gardes animateurs spécifiquement dédiés à la sensibilisation du public dans les réserves naturelles nationales de la Vallée de Chaudefour et de Chastreix-Sancy dont le Parc assure la gestion. Certains gardes-nature interviennent sur les sites Natura 2000.

Leurs missions à l'année sont riches. Outre la surveillance des secteurs les plus fréquentés, ils ont un rôle d'information et de pédagogie auprès du public. Ils assurent également des travaux de restauration de sentiers, des suivis naturalistes, l'accompagnement de manifestations sportives ou culturelles, le lien avec les activités locales comme le pastoralisme, la gestion forestière ou la chasse... Un garde-nature doit avoir beaucoup de cordes à son arc, avec une solide connaissance des milieux naturels et des acteurs en présence, ainsi qu'une aptitude au dialogue.

Chaque année, le Parc des volcans organise une session d'information pour ses gardes-nature en début de saison. Au programme, le rappel des enjeux et du rôle du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, la présentation des missions des gardes. Quelques éléments de police de l'environnement sont rappelés. Une mise en situation sur le terrain permet d'aborder les techniques de maraudage et gestion de conflits, etc.

Quatre gardes-nature sont assermentés au titre de la police de l'environnement. Même si ce pouvoir leur permet de verbaliser les infractions majeures sur le terrain, c'est la pédagogie qui reste le premier levier pour faire évoluer les comportements. Les habitants et touristes pourront les rencontrer sur les sentiers du Parc et sont invités à leur poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Les gardes sont à leur disposition pour échanger et partager leur passion de la montagne.



Les gardes-nature du Parc des Volcans d'Auvergne en formation à Montlosier, en début de saison © SMPNRVA EMG

Contact Presse

Anne DASRIAUX, chargée de communication, Parc des Volcans d'Auvergne

tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr Montlosier - 63970 Aydat